



# LE LIQUEUR DE LA POINTE et COEUR MÉDOC

Édition : Décembre 2011

Directrice de la publication: Claudine Rieux. Rédaction collective

## SOMMAIRE

Éditorial.....	1,2
Rapport d'activité.....	2
Rapport Financier.....	3
Commentaires sur notre AG.....	3
Compte-rendu de l'AG fédérale.	3
Un impôt juste pour une société plus juste.....	4

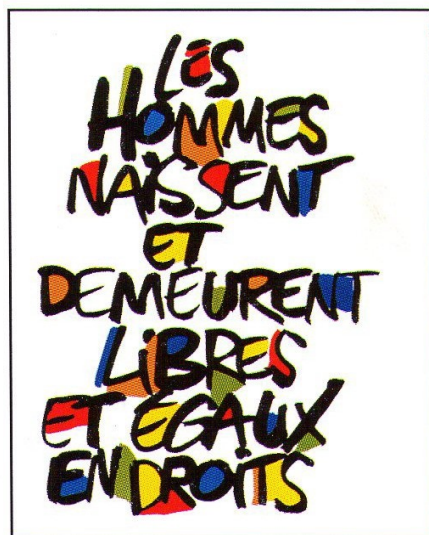
## AGENDA

21/01 : Vœux de la section

27/01 : A l'Athénée à Bordeaux à 20 heures colloque « État des droits en France » avec JP Dubois

04/02 : A Soulac au cinéma l'Océanic projection du documentaire « les nouveaux chiens de garde »

Mars 2012 : Café citoyen « Justice des mineurs »



## Éditorial

### SYNTHÈSE DU RAPPORT MORAL - AG Section 19/11/2011

Notre société vit une crise à double visage : Crise économique et crise morale.

#### Crise économique

Parce que le politique a cédé le pas devant le pouvoir de l'argent et du profit sans limite. Que la raison et l'intérêt général se sont effacés devant les intérêts particuliers, l'individualisme et l'appât du gain. Aujourd'hui l'angoisse accompagne toutes les étapes de la vie et touche non seulement les classes populaires mais aussi les classes moyennes.

#### Allons-nous vers un monde humainement vivable ?

La marchandisation généralisée de l'humain et de toute chose est significative de la dégradation de la valeur humaine et des valeurs républicaines et laïques qui nous ont été léguées par nos anciens et qui sont les fondements des droits universels réaffirmés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Nous sommes entre les mains de criminels, sans foi ni loi que celle du profit, qui ne raisonnent qu'en terme comptable, d'un cynisme écœurant et pour qui la vie et la dignité de leurs concitoyens ne s'évaluent qu'en passif et en actif. La fin justifiant les moyens.

Que peuvent les politiques face à ce désastre général dont ils sont pour beaucoup responsables de par des choix inadaptés ou idéologiques ? Beaucoup ! En reprenant le pouvoir. En optant pour une politique volontariste de changement de stratégie et de système économique. En optant pour une société éducative et redistributive. En tournant le dos à la logique libérale qui nous a mené au bord du gouffre et qui est la négation même des droits fondamentaux. En un mot remettre l'homme au centre de leurs préoccupations.

Sans le respect des peuples les politiques ne représentent qu'eux-mêmes. Respecter le mandat qui leur a été confié pour faire ce pour quoi ils ont été élus est leur premier devoir.

#### Crise morale

Qui voit chaque jour étalés des scandales dans les colonnes des journaux, sur internet ou aux JT : Corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt, atteinte aux règles du marché public, fraudes fiscales et fuite de capitaux, cadeaux fiscaux sans parler de la débauche et du mépris des femmes etc ... Et l'on vient nous parler avec aplomb de « fraude sociale » à la sécu, aux allocations familiales, au RSA etc... Quel mépris ! Quelle arrogance ! Sans parler d'entrave à la justice lorsqu'elle enquête sur la circulation de l'argent liquide et des paradis fiscaux, et qui se heurte, comme par hasard, au « secret défense », ce qui est un aveu de dissimulation.

#### Dans quelle république sommes-nous ?

Tout cela a un impact social et détériore profondément l'image du monde

politique et donne à penser à beaucoup de nos concitoyens que la politique est devenue un moyen d'existence plus qu'une affaire de conviction. Il serait donc temps de remettre la république sur son trépied et de mettre des garde-fous. Ce n'est qu'à cette condition que le monde politique regagnera la confiance des électrices et électeurs de ce pays, du terrain sur le populisme et les extrêmes. Mais, il ne suffit pas de s'indigner et encore moins de se lamenter sur son sort, encore faut-il agir et s'investir dans le combat à mener contre les discriminations en tous genre, dénoncer les mensonges répandus, les atteintes aux droits quels qu'ils soient, informer. Aucune liberté ni aucun droit ne s'est jamais obtenu sans lutte acharnée. Et toute victoire n'est que provisoire. Voilà pourquoi la LDH a toujours été aux côtés de ceux qui luttent pour les droits et la dignité de chacun, c'est à dire du côté du progrès de l'humanité.

**BONNE ANNÉE 2012**

**SANTÉ FRATERNITÉ SOLIDARITÉ**

La présidente

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 1- Activités internes

- 10 réunions de bureau avec bonne assiduité de ses membres. Un journal par trimestre.
- Participation aux réunions du comité fédéral sauf celles de Juin, juillet, octobre.
- 2 ateliers de réflexion sur le thème

« Constitution et Démocratie » le 22 janvier et le 11 Février 2011.

### 2- Activités externes

#### A Lesparre

11 Décembre 2010: participation à la journée « *Droits de l'Homme et Handicap* » organisée par la section de Pauillac.

#### **Débats citoyens organisés par la section**

#### A Lesparre

14 Décembre 2010 au restaurant Table Tartine : le thème « *Laïcité : Pacte citoyen* ».

#### A Saint-Vivien

Le 25 Mars au café des chasseurs le thème « Constitution et Démocratie », « Réforme Territoriale » faisant suite aux ateliers de réflexion.

#### A Lesparre

Le 8 Novembre 2011 au restaurant Table Tartine le thème : « *Vivre et mourir dans la dignité* » avec la participation de Mme Dominique Desmiers, Infirmière dans une unité de soins palliatifs.

#### **Débat public**

#### A Soulac et Hourtin

Les 19 et 30 Mars notre section était invitée à débattre sur les « droits des femmes » après la projection du film de Nigel Cole « **we want sex equality** » aux cinémas

Océanic de Soulac et Eden d'Hourtin.

#### A Lesparre

Un débat le 21 Mai au cinéma « Le Molière » co-organisé avec nos ami-e-s de la section de Pauillac sur le thème « *L'École de la République* ». Notre intervenant invité était Bernard Teper de l'Union des Familles Laïques.

#### **Salons du livre**

Nous avons participé à 2 salons: Soulac et St-Vivien.

#### **Forum des associations**

Nous avons participé à 2 forums: Lesparre, avec à cette occasion une intervention sur Aqvi FM, et, au forum de St-Vivien.

#### **Activité en direction des Écoles, Collèges et Lycées**

Une intervention à l'école primaire J. Ferry de Soulac sur le « Droit de l'enfant ». Nous sommes invités par son directeur à intervenir sur d'autres thèmes à l'avenir.

Nous avons des difficultés en général pour pénétrer efficacement dans les établissements.

Néanmoins, nous avons un accord avec l'adjointe au proviseur du Collège de Lesparre pour que, au tout début du printemps 2012 nous présentions un programme applicable à partir de la rentrée de Septembre 2012, y compris la participation au concours national de la LDH « Écrits pour la fraternité ». Il semble toutefois difficile de mobiliser les équipes pédagogiques autour d'un projet malgré un contact à priori favorable.

L. Rieux

## RAPPORT FINANCIER

DEPENSES		RECETTES	
Achat de publications et matériels au siège :	575,33	Cotisation et abonnements :	805,00
Part de cotisations reversée à la fédération :	159,05	Parts section reversées par le siège :	731,14
Part de cotisation et abonnements reversés au siège :	53,56	Vente de publications :	34,00
Affranchissement :	78,47	Vente matériel :	28,70
Achats de fournitures et matériel de bureau :	117,43	Subventions reçues :	701,00
Frais de gestion :	50,0	Recettes diverses :	673,13
Déplacements :	765,04	Remboursement ACV2F :	565,13
Frais de meeting :	174,0		
Dons et soutiens :	841,30		
	<b>Total:2814,22</b>		<b>Total : 2972,97</b>
			<b>Résultat= 158,75</b>

## COMMENTAIRES SUR L'AG DE LA SECTION

Cette Assemblée Générale s'est tenue en présence de 30 personnes dont 4 non ligueuses.

Nous avons enregistré une adhésion au cours de cette assemblée (à laquelle nous pouvons en ajouter deux intervenues depuis). Les rapports approuvés, la discussion s'est engagée sur les propositions d'actions à mener l'an prochain.

La participation de la section aux échéances électorales a été retenue. En particulier l'organisation d'un débat public (proposition à la section de Pauillac de participer) avec les différents candidats à la députation, sur des questions auxquelles la LDH est particulièrement attentive.

L'activité en direction des établissements scolaires devrait également faire partie des priorités .

Le journal semble satisfaire ses lecteurs. Augmenter sa diffusion est également un objectif.

Enfin une campagne « pour faire connaître la Ligue » et favoriser l'émergence de militants est à définir.

Le buffet a clôturé agréablement cette AG.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DE GIRONDE

Cette AG s'est tenue le Samedi 7 Janvier 2012 à Bordeaux, organisée par la section de Bordeaux.

Notre délégation comprenait 6 personnes. Les rapports, moral, financier et d'activité ont été approuvés à la majorité (- 1 abstention pour le rapport d'activité). Leur présentation et les discussions autour des points abordés ont occupés la matinée. Dans le même temps le bureau a été renouvelé comme suit :

**Président** : Jean-Claude Guicheney (Bordeaux) **Secrétaire** : Jean-Claude Bertrand **Adjointe** : Annick Vernay

**Trésorier** : Jean-Claude Tollis **Adjointe** : Isabelle Thomas

**Vices Présidents**: Jean Casset (Arcachon), Brigitte Duraffourg (Libourne), Mireille Delprat (Carbon Blanc), Patrick Lecoq (Graves Pessac-Gradignan), Jean-Pierre Petit (Pauillac).

**Membres du bureau** : Gilles Hermet, Danielle Rosin – Georges Chauveaud, Pierre Néau , Jean-claude Robinet – Jean-Claude Tessier – Marie-christine Tollis – Françoise Beney, Michel Cazaux – Alain Pey – Claudine Rieux - Sylvie Karbia, Didier Terrière.

**Les candidatures à la LDH Aquitaines** sont : Brigitte Duraffourg, Jean-Claude Guicheney, Patrick Lecoq, Gilles Hermet.

Les orientations de la fédération ont été présentées par le nouveau président :

Faire entendre la voix de la LDH dans le débat politique pour la promotion des valeurs humanistes et des droits fondamentaux,

Consolider nos liens avec les associations,

Concentrer l'action de la fédération sur des terrains en prise directe avec l'échelon départemental,

Renforcer la lisibilité et la présence de la LDH sur le terrain,

Adapter l'organisation de notre travail en lien avec les sections.

L'après midi a été consacrée à un débat « justice et police », écourté, car les intervenants ont eu des empêchements qui ont été palliés au mieux.

## UN IMPÔT JUSTE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Bien évidemment, la LDH ne peut que défendre l'idée selon laquelle l'impôt (au sens large) permet à la puissance publique de remplir les missions d'intérêt général, au service de tous, au sein d'une société d'essence démocratique.

La notion de « droits de l'homme » indique aussi de manière indéfectible que la justice doit être appliquée, et au cas d'espèce, en matière fiscale.

Le présent propos n'est pas de rédiger un développement complexe sur les rouages devenus dignes de Kafka du système d'imposition français. Simplement, rappelons que depuis 2007, une réforme sur l'impôt sur le revenu a eu lieu.

70% du coût de celle-ci a bénéficié principalement à 20% des contribuables le plus aisés.

Autre point qui représente le symbole de la volonté politique de réduire la progressivité de l'impôt sur le revenu : si le barème de l'impôt de l'année 1999 était maintenu, il y aurait 15 milliards d'euros de plus recouverts par l'État par an. Voici donc quelques exemples qui dans la psychose et la culpabilisation du salarié, orchestrée par le pouvoir politique et relayée par pratiquement l'intégralité des médias, nous indiquent bien qu'il y a surtout une volonté de diminuer la contribution citoyenne en fonction des ressources perçues, pour la déplacer injustement vers les classes dites moyennes, et donc de freiner considérablement un impôt payé en fonction de la richesse du contribuable.

La LDH a évidemment toute sa place dans la restauration du droit à un impôt juste (inscrit dans la déclaration de 1789), dans un contexte, faut-il le rappeler, d'une politique particulièrement libérale.

Dans le même temps il conviendra de mettre en parallèle :

- 180 millions d'euros pour le coût de l'Airbus personnel de Sarkozy,
- 93.000 euros pour le coût moyen d'un déplacement du même Sarkozy auxquels il faut ajouter 220.000 euros représentant le financement de quelques 800 policiers chargés de le garder pendant quelques heures,
- Cerise sur le gâteau de la monarchie Sarkosienne : plus de 30.000 euros pour financer la chambre du couple princier à Cannes.

Il est des ouvrages classiques qui vont retrouver une

jeunesse nouvelle ; « Les misérables » de V. Hugo ou « les mystères de Paris » de Eugène Sue nous donnent à réfléchir sur le devenir du salariat si de tels comportements politiques devaient perdurer.

Malheureusement, quelques données à l'attention du lecteur nous feront basculer loin des paillettes du show biz bling bling de la Sarkosie : les quelques chiffres qui vont suivre indiquent très clairement les conséquences d'une réforme de l'impôt sur le revenu extrêmement grave.

Un projet de loi d'ordre fiscal élaboré en 2009 a prévu la suppression pure et simple d'une demi part à compter des revenus en 2013. En effet, les veufs, célibataires, divorcés ou séparés ayant eu un enfant imposés distinctement et vivants seuls bénéficiaient de celle-ci. Concernant la demi part octroyée aux veufs, le dispositif permettait de palier la faiblesse de la pension de réversion ; cette catégorie de contribuables d'ailleurs sera particulièrement touchée par cette réforme. Dans l'esprit du gouvernement cette demi-part est assimilée à une niche fiscale qu'il convient d'éradiquer. Le tableau suivant reprend de manière synthétique l'évolution de l'impôt qui en découlera si le dispositif est confirmé.

A Déclarer	Impôt dû avec 0.5 part	Sans 0.5 part
1300	0	298
1400	0	525
1700	260	1092
1900	669	1394
2000	885	1545

Tout commentaire semble alors inutile. Évidemment, et en cascade, ces nouvelles impositions vont engendrer ou une baisse des avantages à caractère social, ou une hausse des cotisations, voire les deux.

Dans le cadre des missions des droits de l'homme, la LDH a donc toute sa place et au delà, dans l'exigence d'une fiscalité incarnée par la juste prise en compte des richesses perçues. Tel n'est pas le cas.

Je terminerai en espérant ardemment que ces mesures fiscales totalement iniques puissent être infirmées par une loi de finances rectificative à venir.

Jean-Marc Dondez